

GUIDE D'ACCUEIL DES  
**ETUDIANTS**  
INTERNATIONAUX  
DU PÔLE HAINUYER



BIENVENUE  
WELKOM  
WILLKOMMEN  
WELCOME  
BIENVENIDA  
BENVENUTO

# Sommaire

<b>EDITO</b>	3
<b>LA BELGIQUE EN QUELQUES MOTS</b>	4
<b>ENSEIGNEMENT</b>	5
L'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles	5
Le Pôle Hainuyer, un pôle d'enseignement supérieur en Hainaut	6
Etudier au sein d'une institution du Pôle Hainuyer	7
» Services des Relations Internationales	8
» Calendrier académique	10
» Cours de français	11
» Bibliothèques	12
» Vie étudiante	13
<b>INFORMATIONS PRATIQUES</b>	16
Modalités administratives	16
Transport	18
Logement	20
Santé	21
Vie quotidienne	23
» Argent	23
» Téléphone	23
» Restauration	23
» Gestion des déchets	23
» Commerces et services	23
<b>PLANS</b>	24
Ath	24
Braine-le-Compte	24
Charleroi	25
Fleurus	25
Gosselies	25
Loverval	25
Marcinelle	25
La Louvière	26
Leuze-en-Hainaut	26
Morlanwelz	26
Mons	27
Mouscron	28
Saint-Ghislain	28
Tournai	29
<b>CONTACTS</b>	32

**Editeur responsable**  
Pôle Hainuyer asbl  
Boulevard Président Kennedy, 19  
7000 Mons

**Coordination**  
Catherine Paschal

**Rédaction**  
Sabrina Foroncelli  
Catherine Paschal

**Illustrations**  
Photographies : UMONS  
Dessins : Pierre Kroll  
© Tous droits réservés.

**Design et impression**  
Agence Comm-unique scs  
Chaussée de Lannoy, 59  
7503 Tournai  
www.comm-unique.be

# Edito

Chère étudiante,  
Cher étudiant,

Vous avez fait le choix d'accomplir un séjour d'études ou un stage au sein du Pôle Hainuyer qui regroupe les institutions d'enseignement supérieur de la Province de Hainaut en Belgique.

Nous sommes très heureux de vous y accueillir et de nous mobiliser pour que votre expérience de mobilité soit la plus profitable et la plus agréable possible.

Le guide que vous tenez entre les mains rassemble des informations pratiques et des conseils qui faciliteront la préparation de votre voyage et garantiront le bon déroulement de votre séjour.

Vous voilà engagé(e) dans la découverte d'un nouvel environnement de vie. Beaucoup de questions, sans doute, vous préoccupent : qui contacter à votre arrivée... et à votre départ ? Comment se rendre vers la ville d'accueil en utilisant les transports publics ? Comment réserver son logement ? Quelles assurances faut-il prévoir ? A travers ce document, nous tenterons de répondre au mieux à ces questions.

Vous y trouverez notamment une check-list reprenant toutes les démarches à réaliser avant, pendant et après votre séjour, un excellent moyen de s'assurer que seules de bonnes surprises vous attendront chez nous !

Ce guide comporte également des plans qui vous permettront de découvrir, pas à pas, la ville de votre institution d'accueil mais aussi d'autres villes hainuyères. Lisez-le avant votre départ et emportez-le avec vous !

En attendant de vous accueillir personnellement, nous vous souhaitons une bonne lecture et, d'ores et déjà, la bienvenue.

*Les deux Co-Présidents:*

*Calogero Conti*  
Recteur de l'Université de Mons

*Jean-Luc Vreux*  
Directeur-Président de la HELHa



# La Belgique en quelques mots

Bordée par les Pays-Bas au nord, l'Allemagne et le Grand-Duché de Luxembourg à l'est, la France au sud et la mer du Nord à l'ouest, la Belgique couvre une superficie de 30.528 km<sup>2</sup> avec une population d'environ 11.000.000 d'habitants.

Membre fondateur de l'Union européenne (UE), la Belgique accueille, dans sa capitale Bruxelles, le siège de nombreuses institutions européennes (dont la Commission européenne et le Parlement européen) et internationales comme le siège européen de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN).

La Belgique, indépendante depuis 1830, est une monarchie constitutionnelle et parlementaire dont le roi actuel est Philippe Ier. Etat fédéral, elle comprend trois Régions qui correspondent à des territoires bien définis (la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale) et trois Communautés linguistiques (la Communauté flamande, la Communauté francophone et la Communauté germanophone).

En Région flamande, dans le nord du pays, on parle néerlandais, et en Région wallonne, dans le sud, on parle français. Dans certains cantons de l'est, la langue principale est l'allemand. A Bruxelles, capitale de l'Europe, 80% des 1.300.000 habitants de la ville sont francophones. L'anglais est également compris et parlé par de nombreux habitants du pays.

La Belgique est constituée de dix provinces dont la province de Hainaut, dans laquelle vous serez accueillis. Située en Région wallonne, la province de Hainaut a pour

chef-lieu Mons et ses principales autres villes sont Charleroi, La Louvière, Mouscron et Tournai.

Parmi les Belges dont les noms sont bien connus à l'étranger, citons les écrivains Maurice Maeterlinck (prix Nobel de littérature en 1911), Georges Simenon (Maigret), Hugo Claus; les pères de la bande dessinée : Georges Rémi, Hergé (le père de Tintin), Morris (Lucky Luke), Franquin (Gaston Lagaffe), Peyo (les Schtroumpfs); le dessinateur et caricaturiste Pierre Kroll (dont quelques dessins illustrent ces pages); les réalisateurs Chantal Akerman, Jaco Van Dormael, Jean-Pierre et Luc Dardenne; les peintres James Ensor, René Magritte, André Delvaux; les compositeurs Roland de Lassus, César Franck, Philippe Boesmans; l'architecte Victor Horta; l'auteur et interprète Jacques Brel et les joueuses de tennis Kim Clijsters et Justine Henin.

La Belgique, c'est aussi le pays du chocolat, de la bière et bien sûr des moules servies avec des frites ! Chaleureuse, elle offre un nombre incalculable de merveilles historiques, artistiques, gastronomiques, architecturales et naturelles que nous vous invitons à découvrir.



# Enseignement

## L'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles



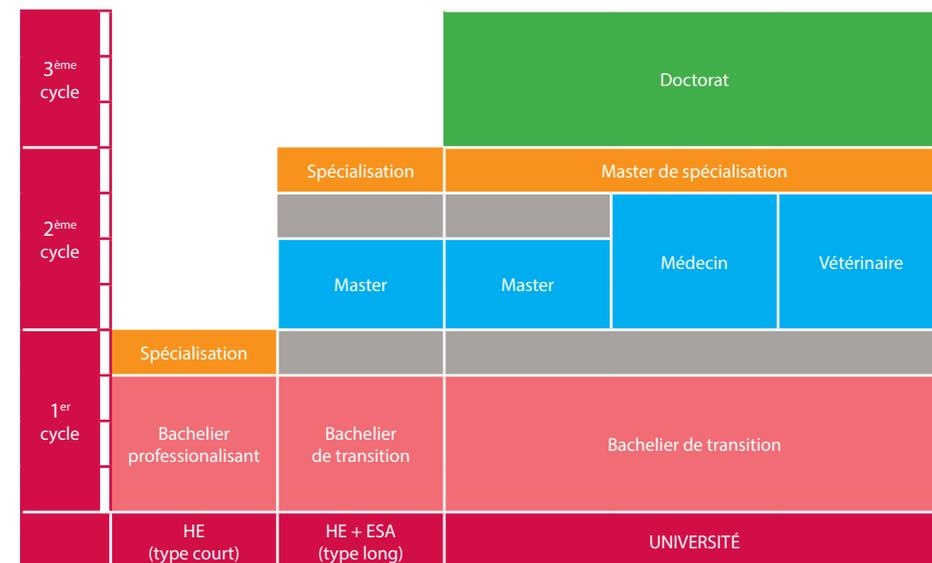
L'espace européen de l'enseignement supérieur (EEES), issu du processus de Bologne, a été conçu afin de garantir des systèmes d'enseignement supérieur cohérents, comparables et compatibles.

En Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), les institutions d'enseignement supérieur font partie intégrante de l'EEES. Elles regroupent Universités, Hautes Ecoles (HE), Ecoles Supérieures des Arts (ESA) et délivrent des diplômes de Bachelier (professionnalisant ou de transition), Master et Doctorat correspondants à trois cycles d'études.

Le système de transfert des crédits (European Credits Transfert System, ECTS) s'applique, favorisant ainsi la mobilité des étudiants.

Un crédit ECTS est une unité de temps de travail global consacré par l'étudiant correspondant forfaitairement à 30 heures d'activités d'apprentissage (cours, travaux pratiques, stage, étude personnelle et recherche).

L'offre d'enseignement proposée en FWB est diversifiée et les diplômes délivrés sont reconnus non seulement dans l'EEES mais aussi partout dans le monde.



# Le Pôle Hainuyer, un pôle d'enseignement supérieur

Le Pôle Hainuyer est l'un des cinq pôles académiques créés par le décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles et l'organisation académique des études. Implanté sur le territoire du Hainaut, il est composé de près de cinquante **institutions d'enseignement supérieur**, soit :



## SA MISSION

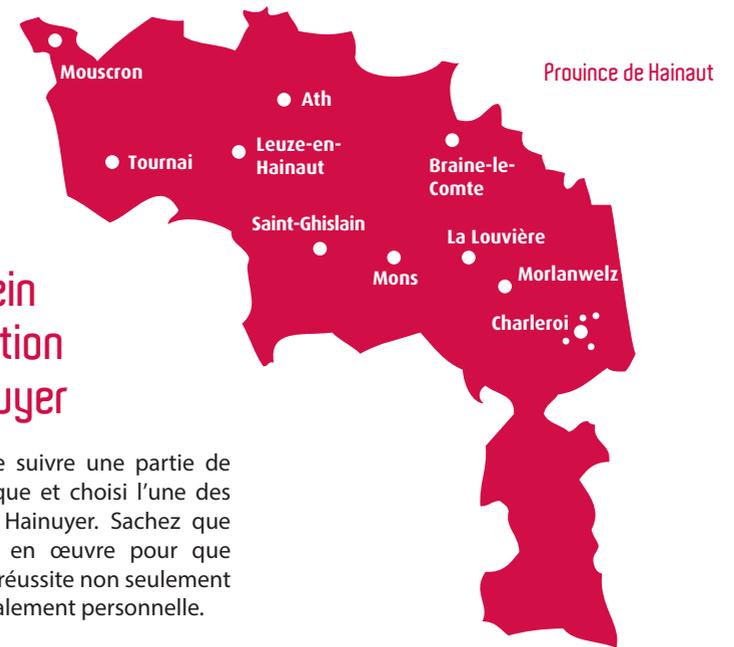
Le Pôle Hainuyer, à l'instar des autres pôles académiques, constitue un lieu de concertation et de dialogue entre ses institutions membres. Il a pour principale mission de promouvoir et soutenir toutes les formes de collaboration entre elles et de les inciter à travailler ensemble en vue d'offrir des services de qualité aux étudiants.

## Les étudiants internationaux bénéficient des mêmes services que les étudiants réguliers :

- les services d'information, d'orientation et de réorientation ;
- les services d'aides sociales ;
- les accès aux équipements et aux nouvelles technologies (auditoires, laboratoires divers, etc.) ;
- les bibliothèques physiques et virtuelles ;
- les services d'aide à la réussite ;
- les possibilités de mobilité nationale et internationale, comme à l'intérieur du Pôle ;
- les possibilités de logement et de restauration ;
- les possibilités d'activités sportives et de loisirs, des associations culturelles et étudiantes ;
- etc.

## LES FORMATIONS COUVRENT 17 DOMAINES D'ENSEIGNEMENT

- Arts de bâtir et urbanisme ;
- Arts plastiques, visuels et de l'espace ;
- Information et communication ;
- Langues, lettres et traductologie ;
- Musique ;
- Sciences ;
- Sciences agronomiques et ingénierie biologique ;
- Sciences biomédicales et pharmaceutiques ;
- Sciences de l'ingénieur et technologie ;
- Sciences de la motricité ;
- Sciences de la santé publique ;
- Sciences économiques et de gestion ;
- Sciences juridiques ;
- Sciences médicales ;
- Sciences politiques et sociales ;
- Sciences psychologiques et de l'éducation ;
- Théâtre et arts de la parole.



## Etudier au sein d'une institution du Pôle Hainuyer

Vous avez décidé de suivre une partie de vos études en Belgique et choisi l'une des institutions du Pôle Hainuyer. Sachez que celle-ci mettra tout en œuvre pour que votre séjour soit une réussite non seulement académique mais également personnelle.

Chaque institution du Pôle Hainuyer dispose d'un Service des Relations Internationales (SRI), ou équivalent, qui constituera votre point de contact privilégié. Ce service sera en lien avec le SRI de votre institution d'origine. Il sera également chargé de vous accueillir, de vous accompagner dans vos démarches administratives et de répondre à toutes questions que vous vous poserez sur les transports, le logement, la santé, etc. Il vous mettra aussi en contact avec votre Coordinateur académique au sein de votre Faculté.

Votre Coordinateur académique se chargera, quant à lui, du suivi académique de votre séjour. Il validera votre programme de cours et répondra à vos questions concernant le cursus que vous suivrez.

Dès votre arrivée, ne tardez pas à prendre contact avec le SRI de votre institution d'accueil (cf. coordonnées pages suivantes) et à rencontrer votre Coordinateur académique.



## Services des Relations Internationales

### Université de Mons

Service des Relations Internationales  
Place du Parc, 20  
7000 Mons

Pour les visites sur place :  
Place Warocqué, 17 - 7000 Mons  
(Bureau 034L)

Virginie Dufrancatel,  
Etudiants « incoming »  
+32 (0) 65 37 37 43  
incoming.relint@umons.ac.be

www.umons.ac.be



### Université catholique de Louvain

Relations Internationales  
Chaussée de Binche, 151  
Bâtiment I  
7000 Mons

Magaly Duquesne  
+32 (0) 65 32 34 46  
international@uclouvain-mons.be

www.uclouvain.be



### Université Libre de Bruxelles

Cellule d'accueil des étudiants étrangers  
Campus du Solbosh  
ULB CP183, Avenue F.D. Roosevelt, 50  
1050 Bruxelles

+32 (0) 2 650 42 23  
mobilite@ulb.ac.be

www.ulb.ac.be



Autre point de contact dans votre institution d'accueil : le Secrétariat des Etudes de votre Faculté, ou Secrétariat de votre Catégorie ou Domaine, qui constitue l'intermédiaire entre les enseignants et leurs étudiants.

Consultez régulièrement ses valves où sont affichées de nombreuses informations (horaires des cours, locaux, etc.). Vous trouverez les coordonnées de ces secrétariats sur les sites internet des institutions du Pôle Hainuyer (cf. contacts page 32).

### Haute Ecole Louvain en Hainaut

Service des Relations Internationales  
Chaussée de Binche, 159  
7000 Mons

Guy Philippron  
+32 (0) 65 40 41 66  
international@helha.be

www.helha.be



### Haute Ecole Provinciale de Hainaut – Condorcet

Bureau des Relations Internationales  
Boulevard Roullier, 1  
6000 Charleroi

Anne Delannay  
+32 (0) 71 53 13 11  
anne.delannay@condorcet.be

www.condorcet.be



### Haute Ecole en Hainaut

Cellule des Relations Internationales  
Rue Pierre-Joseph Duménil, 4  
7000 Mons

Laurence Baras  
+32 (0) 498 11 46 64  
+32 (0) 65 34 79 83  
laurence.baras@heh.be

www.heh.be



### Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai

Relations Internationales  
Rue de l'Hôpital Notre-Dame, 14  
7500 Tournai

Thomas Boucart  
+32 (0) 497 50 20 87  
+32 (0) 69 84 12 63  
thomas.boucart@skynet.be

www.actournai.be



### Arts<sup>2</sup>

Relations Internationales  
Rue de Nimy, 7  
7000 Mons

Kurt Engelen  
+32 (0) 491 98 80 32  
erasmus@artsaucarre.be

www.artsaucarre.be



### ESA Saint-Luc Tournai

Relations Internationales  
Chaussée de Tournai, 7  
7520 Ramegnies-Chin

Xavier Dochy  
+32 (0) 69 25 03 66  
direction-esa@saintlucournai.be

www.stluc-sup-tournai.be



## Calendrier académique

L'année académique est organisée en 3 quadrimestres :

- » Le 1<sup>er</sup> quadrimestre s'étend de la mi-septembre à la fin janvier ;
- » Le 2<sup>e</sup> quadrimestre s'étend du début février à la fin juin ;
- » Le 3<sup>e</sup> quadrimestre comprend les vacances d'été et la seconde session d'examens.

Les examens sont organisés à la fin de chaque quadrimestre : en janvier, et fin mai-début juin. Une seconde session d'examens s'étend de la mi-août à début septembre, permettant aux étudiants de représenter

les examens auxquels ils n'ont pas obtenu un résultat satisfaisant. Des périodes et/ou modalités spéciales d'examens peuvent être accordées aux étudiants internationaux. Informez-vous de ces possibilités dès le début du quadrimestre auprès du SRI de votre institution d'accueil (cf. coordonnées pages précédentes).

Le seuil de réussite est fixé à 10/20 pour les cours/activités d'enseignement/unités pédagogiques.

Le relevé des notes obtenues (Transcript of Records - TOR) sera transmis à votre institution d'origine et vous en recevrez un exemplaire dans les semaines qui suivent la fin de votre séjour.

- Calendrier académique
- Congés annuels 2014-2015

<span style="color: red;">■</span> 12/09 2014	Journée d'accueil des étudiants «incoming»	<span style="color: orange;">■</span> 06/04 2015	Vacances de printemps du lundi 6 au vendredi 17 avril 2015.
<span style="color: red;">■</span> 15/09 2014	Début de l'année académique.	<span style="color: orange;">■</span> 01/05 2015	Fête du travail.
<span style="color: orange;">■</span> 27/09 2014	Fête de la Communauté française.	<span style="color: red;">■</span> 01/06 2015	Examens de première session du lundi 1 juin au mardi 30 juin 2015 pour les étudiants de l'Université.
<span style="color: orange;">■</span> 01/11 2014	Toussaint (WW 14-18)	<span style="color: orange;">■</span> 14/05 2015	Ascension.
<span style="color: orange;">■</span> 11/11 2014	Armistice.	<span style="color: red;">■</span> 25/05 2015	Examens de première session du lundi 25 mai au mardi 30 juin 2015 (sauf pour les étudiants de l'Université).
<span style="color: orange;">■</span> 22/12 2014	Vacances d'hiver du lundi 22 décembre 2014 au vendredi 2 janvier 2015.	<span style="color: orange;">■</span> 25/05 2015	Pentecôte.
<span style="color: red;">■</span> 05/01 2015	Examens et tests du lundi 5 au vendredi 23 janvier 2015	<span style="color: orange;">■</span> 01/07 2015	Vacances d'été à partir du mercredi 1 <sup>er</sup> juillet 2015.
<span style="color: red;">■</span> 24/01 2015	Fête d'ouverture de Mons 2015	<span style="color: red;">■</span> 17/08 2015	Examens de seconde session du lundi 17 août au vendredi 11 septembre 2015.
<span style="color: orange;">■</span> 26/01 2015	Congé de détente du lundi 26 au vendredi 30 janvier 2014.		
<span style="color: red;">■</span> 02/02 2015	Reprise des cours le lundi 2 février 2015.		

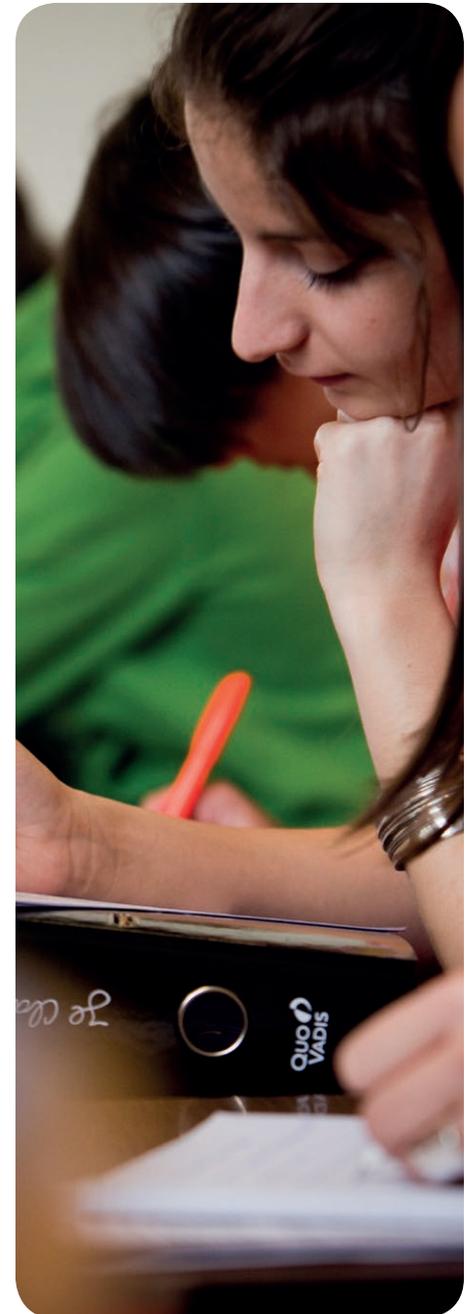
## Cours de français

L'enseignement est principalement donné en français dans les institutions du Pôle Hainuyer. Il est donc essentiel que les étudiants maîtrisent suffisamment la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit, pour mener à bien leurs activités d'apprentissage.

Certaines institutions proposent des cours intensifs de français langue étrangère (FLE) au début de chaque quadrimestre et cela, tout au long de l'année académique.

Pour les étudiants internationaux, ces cours sont gratuits.

Si vous souhaitez bénéficier de ces cours de langue française, informez-en le Service des Relations Internationales de votre institution ou votre responsable (cf. coordonnées pages 8-9).







## Cellules Culture et Sport

### UMONS

**Cellule Culture et Sport**  
cultureetsport@umons.ac.be

Perrine Dagonnier  
+32 (0) 65 37 37 06  
perrine.dagonnier@umons.ac.be

Carla Nota  
+32 (0) 65 37 37 20  
carla.nota@umons.ac.be

### UCL

**Administration des affaires étudiantes**  
Maxime Lahou  
+32 (0) 65 32 32 87  
affaires.etudiantes@uclouvain-mons.be

### ULB

**ULB Culture**  
+32 (0) 2 650 40 62  
culture@ulb.ac.be  
www.ulb.ac.be/culture

**ULB Sports**  
+32 (0) 2 650 21 78  
ulbsports@admin.ulb.ac.be  
www.esprit-ulbsports.eu

JEAN-CLAUDE VANDAYME



### HELHa

**Cellule Culture et Sport**  
Paul Lodewick  
+32 (0) 65 40 41 42  
paul.lodewick@helha.be

### HEH

**Responsable des activités culturelles**  
Céline Pourbaix  
+32 (0) 471 78 68 42  
celine.pourbaix@heh.be

**Responsable des activités sportives**  
Krystel Bavier  
+32 (0) 476 29 69 06  
krystel.bavier@heh.be

### HEPH-Condorcet

**Commission culturelle**  
Patricia Hosselet  
+32 (0) 65 40 12 26  
patricia.hosselet@condorcet.be

**Commission sportive**  
Yannick Miserque  
+32 (0) 478 59 59 50  
yannick.miserque@condorcet.be

### AC'T

**Cellule Culture et Sport**  
Thomas Boucart  
+32 (0) 497 50 20 87  
thomas.boucart@skynet.be

### Arts<sup>2</sup>

**Cellule Culture et Sport**  
Gwénaëlle L'Hoste  
+32 (0) 65 35 60 87  
communication@artsaucarre.be

### Saint-Luc Tournai

**Cellule Culture et Sport**  
Xavier Dochy  
+32 (0) 69 25 03 66  
direction-esa@saintluctournai.be

# Informations pratiques

## Modalités administratives

Votre départ nécessitera diverses démarches administratives et nous vous conseillons vivement de consulter le site internet de votre institution (cf. contacts page 32) afin de les connaître de manière exhaustive. Voici toutefois une liste des tâches indispensables à réaliser dans le cadre de votre mobilité.

### AVANT VOTRE DEPART

- Elaborez un premier programme d'études avec le Coordinateur académique de votre institution d'origine.
- Prenez un premier contact par courriel avec le le Service des Relations Internationales (SRI) de votre institution d'accueil (cf. coordonnées page 8-9).
- Téléchargez le dossier de candidature disponible sur le site internet de votre institution d'accueil (cf. contacts page 32).
- Complétez votre dossier de candidature, signez-le, faites-le signer par le Coordinateur académique de votre institution d'origine, et envoyez-le à votre institution d'accueil.
- Effectuez les démarches pour trouver un logement. N'hésitez pas à contacter votre institution d'accueil qui peut vous aider.
- Assurez-vous de la validité de votre carte d'identité et/ou passeport.

- Vérifiez que vous disposez bien d'une assurance maladie qui vous couvre à l'étranger ainsi que sa date de validité. Attention, en Belgique, l'assurance soins de santé est obligatoire !
- Assurez-vous que votre carte de débit/crédit est bien acceptée en Belgique.
- Vérifiez que la limite de retrait de votre compte bancaire est suffisante.

### A VOTRE ARRIVEE

- Rendez-vous au SRI de votre institution d'accueil pour finaliser votre dossier d'inscription.
- Inscrivez-vous auprès du Service des Etrangers de la ville où vous séjournerez. Vous devrez y compléter un document appelé «Annexe 33» en 4 exemplaires. Il faudra fournir 4 photos d'identité, une attestation scolaire, une attestation Erasmus, une pièce d'identité valide (carte d'identité ou passeport) et, en fonction de la commune, une somme minime pour les frais administratifs (quelques euros). Un exemplaire de cette Annexe 33 vous sera remis. A garder avec vos papiers d'identité !
- Faites signer la première partie de l'attestation de séjour « Arrival form » par le SRI.

### AVANT VOTRE RETOUR

- Faites signer la deuxième partie de votre attestation de séjour « Departure form » par le SRI.
- Renseignez-vous auprès des SRI de votre institution d'accueil et institution d'origine pour savoir si d'autres documents administratifs de retour doivent être complétés.
- Signalez votre départ à l'administration communale de la ville où vous résidez ainsi qu'à votre mutuelle.

### Bon à savoir

Le relevé des notes obtenues aux examens organisés par votre institution d'accueil (Transcript of Records) garantit la reconnaissance des crédits ECTS et assure la transparence du système de cotation. Ce document sera transmis automatiquement au SRI de votre institution d'origine dès que vos examens seront évalués (fin janvier, fin juin ou fin septembre). Le relevé de vos notes vous sera transmis dans les cinq semaines suivant votre départ.



# Transports

## AÉROPORTS



Les 2 principaux aéroports en Belgique sont les suivants :

- » L'aéroport de **Bruxelles - National (Brussels Airport)**. La gare se trouve au niveau -1 de l'aéroport. Le train Brussels Airport Express part quatre fois par heure de et vers les gares de Bruxelles Nord, Bruxelles Central et Bruxelles Midi. De là, vous pouvez reprendre un train pour rejoindre Mons, Charleroi, Tournai, etc.
  - » [www.brusselsairport.be](http://www.brusselsairport.be)
- » L'aéroport de **Charleroi-Bruxelles Sud** est situé à Gosselies (Charleroi). Au départ de l'aéroport de Charleroi, vous pouvez obtenir, grâce à deux distributeurs automatiques mis à votre disposition, un billet simple à destination de «toute gare belge». Ce billet combine le trajet en bus TEC (de l'aéroport vers la gare de Charleroi-Sud) et le trajet en train (de cette même gare vers une gare belge de votre choix). Les deux distributeurs automatiques sont situés à l'extérieur de l'aéroport au niveau de la Porte 2.
  - » [www.charleroi-airport.com](http://www.charleroi-airport.com)

## TRAIN



Outre le ticket unitaire ou aller-retour, la Société Nationale des Chemins de fers Belges (**SNCB**) propose également différents titres de voyage :

- » **Le Go Pass**  
Il permet aux moins de 26 ans d'effectuer 10 voyages simples dans toute la Belgique pour un peu plus de 50€. Il est valable un an et peut être utilisé par plusieurs personnes.
- » **Le Rail Pass**  
Le Rail Pass propose les mêmes conditions que le Go Pass mais sans restriction d'âge et pour le prix d'environ 75€.
- » **La Carte Interrail**  
Il est aussi possible de voyager sans limite dans toute l'Europe pendant un mois grâce à la carte Interrail.

Le billet ne doit pas être validé sur le quai de la gare, le contrôleur s'en charge dans le train. Il est à noter que tous les trains belges sont non fumeurs.

Pour découvrir toutes les offres de la SNCB, connaître les horaires de trains et acheter vos billets en ligne, rendez-vous sur le site [www.belgianrail.be](http://www.belgianrail.be) ou renseignez-vous directement à la gare.

## BUS



La société de transport public **TEC** (Transport en Commun) dispose d'un large réseau de bus dans toute la Wallonie. Il vous est possible de choisir votre titre de transport en fonction de votre fréquence de voyage (ticket unitaire, carte ou abonnement).

Pour toute information concernant le TEC, vous pouvez vous référer au site [www.infotec.be](http://www.infotec.be).

### Bon à savoir

A Mons, il est possible de vous déplacer gratuitement dans la ville du lundi au samedi, de 7h00 à 21h00, grâce aux **bus Intramuros** qui effectuent des circuits gratuits principalement dans le centre ville.

## LES ROUTES BELGES



# Logement

Il existe deux types de logements étudiants: les logements proposés par les institutions et les logements privés.

Attention, nous vous conseillons d'entamer vos recherches de logement le plus vite possible ! Si vous souhaitez pouvoir obtenir un logement dans l'une des institutions du Pôle Hainuyer, consultez son site internet pour connaître les démarches à effectuer et, surtout, les dates limites d'introduction de votre demande (cf. contacts page 32).

Si vous souhaitez trouver un logement privé, l'idéal est de venir sur place une à deux semaines avant la rentrée académique.

Dès votre arrivée, adressez-vous au SRI de votre institution d'accueil qui vous guidera dans vos recherches (cf. coordonnées page 8).

## LES LOGEMENTS DES INSTITUTIONS

Le catalogue reprenant toutes les informations relatives aux logements proposés par les institutions ainsi que des listes de logements privés est généralement disponible au SRI de votre institution.

Les chambres (appelées également « kots »), situées dans des résidences d'étudiants, peuvent être individuelles ou doubles. Elles sont meublées et comportent, très souvent, une douche. La cuisine est le plus souvent commune.

Le loyer mensuel moyen d'un logement au sein d'une institution s'élève à approximativement 270€, provision pour les charges comprise et sa garantie locative est de 1 mois.

## LES LOGEMENTS PRIVÉS

Les logements étudiants privés disponibles en ville se présentent généralement sous la forme de chambres (kots) qui peuvent être situées dans l'habitation même du propriétaire (kots chez l'habitant), ou de « studios ». Les kots privés présentent les mêmes caractéristiques que ceux proposés par les institutions. Vous pouvez également louer un « studio », meublé ou non, où vous disposerez d'une douche et d'une cuisine personnelles. Le loyer des studios est généralement plus élevé.

La durée de location de votre logement est, en général, de 10 ou 12 mois. Cependant, il est parfois possible de vous arranger avec le propriétaire si vous ne souhaitez louer le bien que quelques mois. Le loyer mensuel moyen d'un kot meublé s'élève à approximativement 300€ sans les charges. La garantie locative est de 1 à 3 mois.

## « UN TOIT, DEUX ÂGES »

Une alternative aux logements proposés par les institutions ou les particuliers : le logement intergénérationnel. Si vous souhaitez concilier souci économique et convivialité, contactez l'association « Un toit, deux âges ».

## LES AUBERGES DE JEUNESSE

Pour quelques nuits, les auberges de jeunesse constituent une solution idéale.

### Liens utiles

Voici quelques sites internet où vous pourrez trouver annonces, informations diverses et petits conseils utiles :

- ✓ [www.inforjeunes.be](http://www.inforjeunes.be)
- ✓ [www.student.be](http://www.student.be)
- ✓ [www.kitkot.be](http://www.kitkot.be)
- ✓ [www.kotplanet.be](http://www.kotplanet.be)
- ✓ [www.1toit2ages.be](http://www.1toit2ages.be)
- ✓ [www.aubergesdejeunesse.com](http://www.aubergesdejeunesse.com)
- ✓ [www.uclouvain-mons.be/etukot](http://www.uclouvain-mons.be/etukot)

# Santé

## ASSURANCE

En Belgique, l'assurance soins de santé individuelle est obligatoire. Vous devrez donc être assurés dans tous les cas.

Si vous provenez d'un pays de l'Espace Economique Européen, EEE (UE + Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse), vous êtes assurés par votre propre système national. A votre demande, votre organisme d'assurance soins de santé dans votre pays d'origine vous remettra une Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM). Celle-ci, valable pendant une durée d'un an maximum, vous permettra de vous affilier à une mutuelle en Belgique afin de bénéficier de la prise en charge des frais médicaux aux mêmes conditions que tout assuré belge.

Notons que les mêmes principes s'appliquent aux étudiants venant de certains pays ayant établi des accords avec la Belgique en matière d'assurance soins de santé. Renseignez-vous auprès de votre organisme d'assurance soins de santé dans votre pays d'origine ou d'une mutuelle en Belgique.

Une assurance mobilité de type « Tous risques » peut être également souscrite auprès

d'une compagnie d'assurances privée afin d'obtenir le remboursement de la totalité des frais engagés.

Si vous provenez d'un pays extérieur à l'EEE, il vous faudra obligatoirement disposer d'une police d'assurance soins de santé pour séjourner en Belgique. Certains assureurs proposent des polices complémentaires qui couvrent les frais d'hospitalisation et autres frais médicaux, le rapatriement, et les maladies ou accidents qui surviennent lors de votre séjour à l'étranger.

Par ailleurs, il est possible que les étudiants internationaux puissent bénéficier d'une assurance souscrite par l'institution d'origine ou par l'institution d'accueil pour tout accident survenu dans le cadre d'une activité étudiante. Renseignez-vous auprès du SRI de votre institution d'origine (cf. coordonnées page 8) et de celui de votre institution d'accueil pour savoir si cette possibilité existe et n'oubliez pas de vérifier la couverture proposée (accidents, rapatriement, responsabilité civile, etc.) et les conditions d'intervention (sur le chemin de l'institution, lors d'excursions qu'elle organise et en cas de participation aux activités pédagogiques ayant lieu en son sein).

Accidents et maladies occasionnés dans le cadre d'une	activité liée au milieu d'études	assurance souscrite par l'école	Contactez le SRI de votre institution d'origine ou celui de votre institution d'accueil.
		assurance non souscrite par l'école	Faites intervenir votre assurance contractée dans votre pays d'origine ou en Belgique.
	activité privée	CEAM	En présentant votre CEAM et votre carte d'identité (ou passeport) au professionnel de la santé consulté ou dans un hôpital public, vous recevrez des vignettes d'identification vous permettant de bénéficier des soins médicaux nécessaires tout en restant sous le régime d'assurance de votre pays d'origine. Vous pouvez également faire intervenir votre éventuelle assurance complémentaire.
		Pas de CEAM	Faites intervenir votre assurance contractée dans votre pays d'origine ou en Belgique.



**Numéro d'urgence**

Ce numéro peut être appelé même sans carte ou sans crédit

☎ 112



**Police**

☎ 101

www.police.be



**Services de secours**

Ambulance et pompiers

☎ 100



**Croix-Rouge**

Aide et intervention en cas de sinistre

☎ 105

www.croix-rouge.be



**Médecins de garde**

Pour connaître le médecin de garde de votre région

☎ 1733 (payant)



**Centre antipoisons**

Empoisonnement et brûlures

☎ 070/245 245

www.poissoncentre.be



**Pharmacies de garde**

Pour connaître la pharmacie de garde de votre région, tapez votre code postal sur le site [www.pharmacie.be](http://www.pharmacie.be)

## Vie quotidienne

### ARGENT

L'Euro (€) est la monnaie en usage en Belgique. De nombreux distributeurs de billets sont à votre disposition (Bancontact/ Mister Cash, Visa, MasterCard, Maestro, etc.). Ils acceptent la plupart des cartes de crédit et de débit.

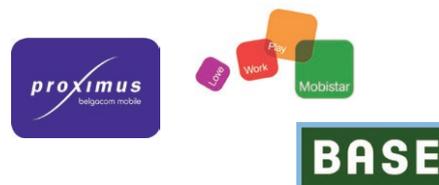


Si vous ouvrez un compte en Belgique lors de votre arrivée, l'organisme bancaire vous demandera de lui remettre les documents suivants :

- » Carte d'identité ou passeport,
- » Adresse de votre logement,
- » Attestation du SRI ou preuve d'inscription de votre institution d'accueil.

### TÉLÉPHONE

Les principaux réseaux de téléphonie mobile en Belgique sont Proximus, Mobistar et Base. Vous pourrez vous procurer facilement, dans un magasin de téléphonie mobile, une carte SIM avec un numéro d'appel local et un petit crédit de communication. Les cartes permettant de recharger votre crédit de communication s'achètent dans ces mêmes magasins, mais également dans les supermarchés, tabacs-journaux, etc.



### RESTAURATION

Les institutions du Pôle Hainuyer offrent de multiples possibilités de se restaurer. Selon les campus, des sandwiches et/ou des repas chauds vous sont proposés à des prix démocratiques. Pour connaître restaurants et cafétérias existant au sein de votre institution, consultez son site internet (cf. contacts page 32). Signalons que de nombreux snacks et restaurants se trouvent également dans les villes à proximité des campus.

### GESTION DES DÉCHETS



En Belgique, les ordures ménagères et autres déchets sont soumis au tri sélectif et collectés régulièrement. Afin de connaître le calendrier des collectes (dates et heures de dépôt de vos poubelles) de votre région, consultez les sites internet des organismes ci-dessous :

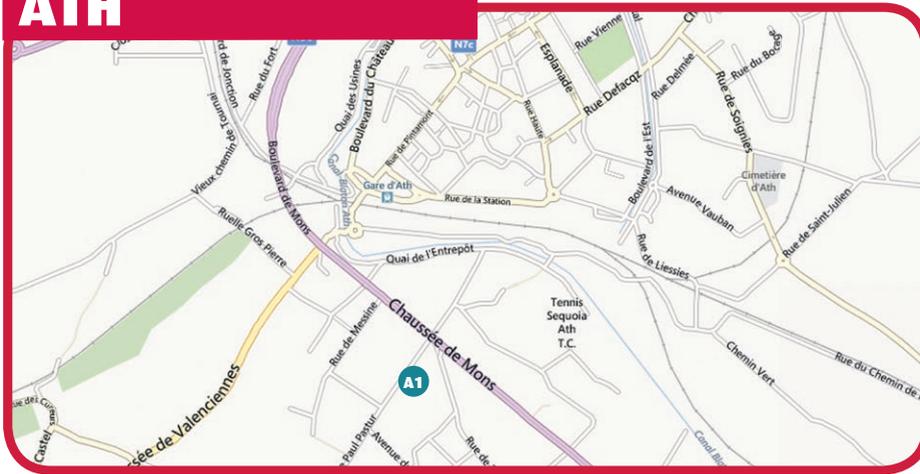
- ✓ Braine-le-Comte : [www.ibw.be](http://www.ibw.be)
- ✓ Charleroi, Gosselies, Fleurus, Marcinelle, Loverval : [www.icdi.be](http://www.icdi.be)
- ✓ La Louvière, Mons, Morlanwelz, Saint-Ghislain et : [www.hygea.be](http://www.hygea.be)
- ✓ Ath, Leuze-en-Hainaut, Mouscron et Tournai : [www.ipalle.be](http://www.ipalle.be)

### COMMERCES ET SERVICES

De nombreux commerces et services (magasins, banques, bureaux de poste, Cybercafés, lavoirs automatiques, etc.) existent dans votre ville d'accueil. Les horaires généraux d'ouverture sont de 9h00 à 18h00, du lundi au vendredi ou samedi. Tout est fermé le dimanche mais des night shops peuvent vous dépanner 24h/24.

# Plans

## ATH



**HEH** Haute Ecole Provinciale de Hainaut-Condorcet  
**A1** Rue Paul Pastur, 11 - 7800 Ath  
 Catégorie Agronomique  
 Catégorie Technique

## BRAINE-LE-COMTE



**HELHa** Haute Ecole Louvain en Hainaut  
**A1** Rue des Postes, 101 - 7090 Braine-le-Comte  
 Catégorie Pédagogique

## CHARLEROI



### MARCINELLE

### LOVERVAL

**UMONS** Université de Mons

**A1** Boulevard Joseph II, 38-42 - 6000 Charleroi  
 Accueil, informations et inscriptions  
 Facultés de Psychologie et des Sciences de l'Education  
 Faculté des Sciences  
 Faculté Polytechnique  
 Faculté Warocqué d'Economie et de Gestion

**UCL** Université catholique de Louvain

**B1** Boulevard Devreux, 6 - 6000 Charleroi  
 Accueil et informations

**B2** Rue du Parc, 6 - 6000 Charleroi  
 Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication  
 Louvain School of Management (LSM)

**ULB** Université Libre de Bruxelles

**C1** Avenue Général Michel, 1B - 6000 Charleroi  
 Département des Sciences sociales et des Sciences du travail  
 Master en Sciences du travail  
 Master en Sciences de la Santé publique

**C2** Rue Adrienne Bolland, 8 - 6041 Gosselies  
 Institut de biologie et de médecine moléculaire  
 Institut d'immunologie médicale  
 Centre de microscopie et d'imagerie moléculaire

### Gosselies

### FLEURUS

**HEH** Haute Ecole Provinciale de Hainaut-Condorcet

**D1** Boulevard Solvay, 31 - 6000 Charleroi  
 Catégorie Technique

**D2** Rue de l'Espérance, 95 - 6061 Montignies-sur-Sambre  
 Catégorie Paramédicale

**D3** Square Hiernaux, 2 - 6000 Charleroi  
 Catégorie Economique

**D4** Rue de la Bruyère, 151 - 6001 Marcinelle  
 Catégorie Pédagogique  
 Catégorie Sociale

**HELHa** Haute Ecole Louvain en Hainaut

**E1** Grand'Rue, 185 - 6000 Charleroi  
 Catégorie Technique

**E2** Rue de Bruxelles, 99 - 101 - 6220 Fleurus  
 Catégorie Agronomique  
 Catégorie Economique  
 Catégorie Paramédicale

**E3** Rue de l'hôpital, 27 - 6060 Gilly  
 Catégorie Paramédicale

**E4** Rue Circulaire, 4 - 6041 Gosselies  
 Catégorie Pédagogique

**E5** Place Brasseur, 6 - 6280 Loverval  
 Catégorie Pédagogique

**E6** Rue Trieu Kaisin, 134 - 6061 Montignies-sur-Sambre  
 Catégorie Paramédicale  
 Catégorie Economique  
 Catégorie Sociale

# LA LOUVIÈRE



**HELHa** Haute Ecole Louvain en Hainaut

- A1** Rue de Belle-Vue, 32 - 7100 La Louvière  
Catégorie Economique
- A2** Rue Ferrer, 159 - 7100 La Louvière  
Catégorie Paramédicale

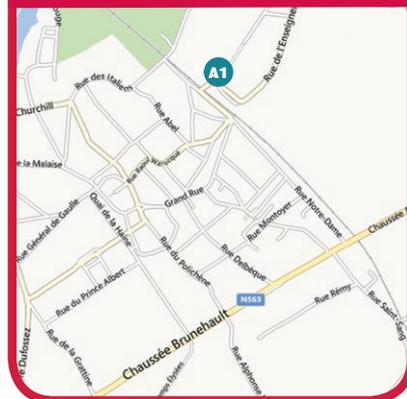
# LEUZE-EN-HAINAUT



**HELHa** Haute Ecole Louvain en Hainaut

- A1** Tour Saint-Pierre, 9 - 7900 Leuze-en-Hainaut  
Catégorie Pédagogique

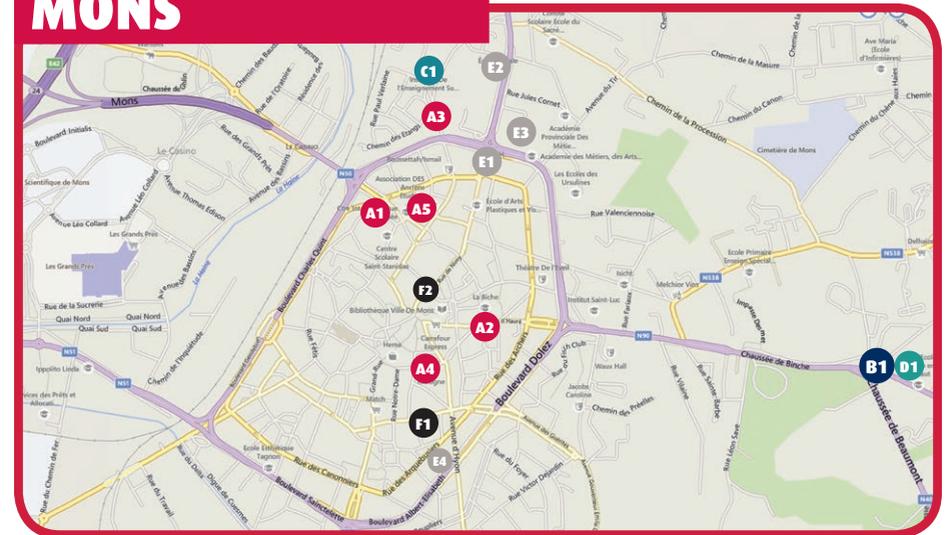
# MORLANWELZ



**HELHa** Haute Ecole Provinciale de Hainaut-Condorcet

- A1** Rue de l'Enseignement, 14 - 7140 Morlanwelz  
Catégorie Pédagogique

# MONS



**UMONS** Université de Mons

- A1** Place Warocqué, 17 - 7000 Mons  
Accueil, informations et inscriptions  
Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education  
Faculté Warocqué d'Economie et de Gestion  
Institut des Sciences Humaines et Sociales  
Institut des Sciences Juridiques
- A2** Rue d'Havré, 88 - 7000 Mons  
Faculté d'Architecture et d'Urbanisme
- A3** Avenue du Champs de Mars (Plaine de Nimy) 7000 Mons  
Faculté de Médecine et de Pharmacie  
Faculté des Sciences  
Faculté de Traduction et d'Interprétation
- A4** Rue de Houdain, 9 - 7000 Mons  
Faculté Polytechnique
- A5** Place du Parc, 20 - 7000 Mons  
Institut de Recherche en Sciences et Technologie du Langage

**UCL** Université catholique de Louvain

- B1** Chaussée de Binche, 151 - 7000 Mons  
Faculté des Sciences économiques, sociales, politiques et de communication  
Louvain School of Management (LSM)

**HELHa** Haute Ecole Provinciale de Hainaut-Condorcet

- C1** Chemin du Champ de Mars, 15 - 7000 Mons  
Catégorie Economique  
Catégorie Paramédicale  
Catégorie Pédagogique

**HELHa** Haute Ecole Louvain en Hainaut

- D1** Chaussée de Binche, 159 - 7000 Mons  
Catégorie Economique  
Catégorie Technique  
Catégorie Pédagogique  
Catégorie Arts appliqués  
Catégorie Sociale

**HELHa** Haute Ecole en Hainaut

- E1** Rue Pierre-Joseph Duménil, 4 - 7000 Mons  
Accueil, informations et inscriptions
- E2** Avenue Victor Maistriau, 13 - 7000 Mons  
Campus social
- E3** Avenue Victor Maistriau, 8a - 7000 Mons  
Campus technique
- E4** Boulevard Albert Elisabeth, 2 - 7000 Mons  
Campus pédagogique

**ARTS2** Arts<sup>2</sup>

- F1** Rue des Soeurs Noires, 4a - 7000 Mons  
Domaine des Arts plastiques, visuels et du Théâtre (Conservatoire Royal)
- F2** Rue de Nimy, 7 - 7000 Mons  
Secrétariat  
Domaine de la Musique (Conservatoire Royal)

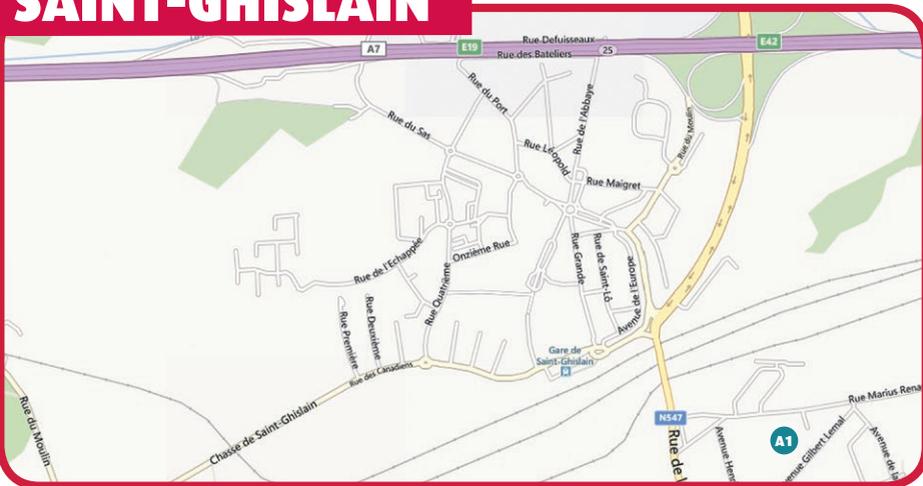
# MOUSCRON



**Haute Ecole Provinciale de Hainaut-Condorcet**  
**A1** Place de la Justice, 23 - 7700 Mouscron  
 Catégorie Economique

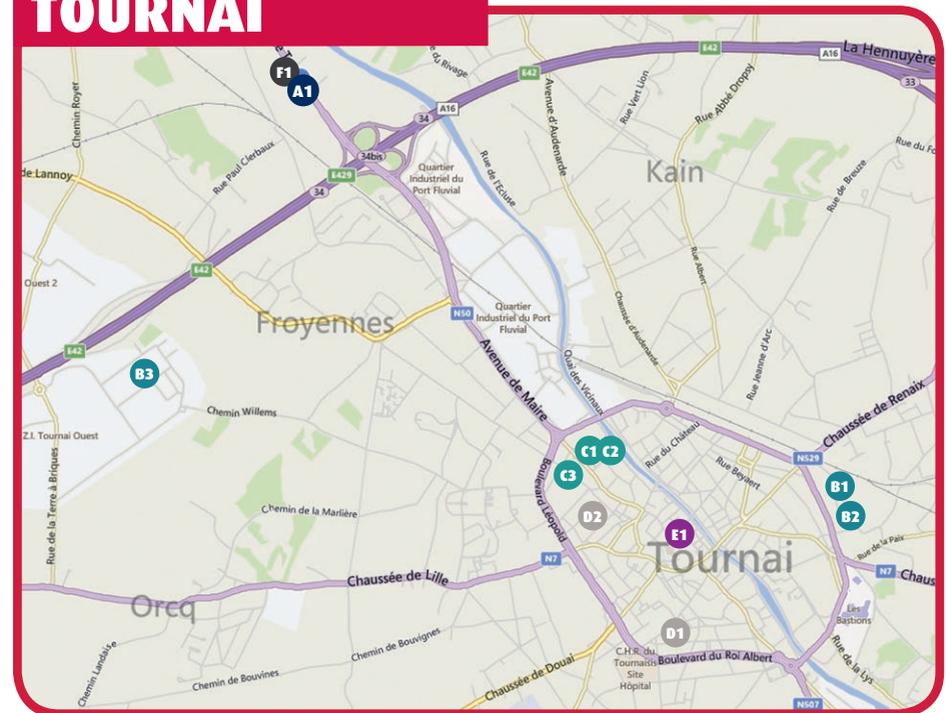
**HELHa** Haute Ecole Louvain en Hainaut  
**B1** Rue du Couvent 82 bis - 7700 Mouscron  
 Catégorie Paramédicale

# SAINT-GHISLAIN



**Haute Ecole Provinciale de Hainaut-Condorcet**  
**A1** Avenue de l'Enseignement, 45 - 7330 Saint-Ghislain  
 Catégorie Arts appliqués  
 Catégorie Economique  
 Catégorie Paramédicale

# TOURNAI



**UCL** Université catholique de Louvain  
**A1** Chaussée de Tournai, 7 - 7520 Tournai  
 Accueil, informations et inscriptions  
 LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

**Haute Ecole en Hainaut**  
**D1** Rue du Chambge, 23 - 7500 Tournai  
 Campus Economique  
**D2** Rue des Carmes, 19b - 7500 Tournai  
 Campus Pédagogique

**Haute Ecole Provinciale de Hainaut-Condorcet**  
**B1** Rue Paul Pastur, 73 - 7500 Tournai  
 Catégorie Paramédicale  
**B2** Rue Paul Pastur, 2 - 7500 Tournai  
 Catégorie Technique  
**B3** Rue du Progrès, 13 - 7503 Froyennes (Negundo)  
 Catégorie Economique

**Académie des Beaux-Arts de Tournai**  
**E1** Rue de l'Hôpital Notre-Dame, 14 - 7500 Tournai  
 Accueil, informations et inscriptions  
 Domaine des Arts plastiques et visuels

**HELHa** Haute Ecole Louvain en Hainaut  
**C1** Rue de l'Ecorcherie, 16-20 - 7500 Tournai  
 Catégorie Sociale  
**C2** Quai des Salines, 28 - 7500 Tournai  
 Catégorie Paramédicale  
**C3** Rue Frinoise, 12 - 7500 Tournai  
 Catégorie Technique

**ESA Saint-Luc Tournai**  
**F1** Chaussée de Tournai, 7 - 7520 Ramegnies-Chin  
 Domaine des Arts plastiques et visuels



## ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE



### Université de Mons

Place du Parc, 23 - 7000 Mons

+32 (0) 65 37 31 11

info.mons@umons.ac.be / info.charleroi@umons.ac.be / www.umons.ac.be



### Université catholique de Louvain

Chaussée de Binche, 151 - 7000 Mons

+32 (0) 65 32 32 11

info.etudes@uclouvain-mons.be / international@uclouvain-mons.be  
www.uclouvain.be



### Université Libre de Bruxelles

Biopark Charleroi Brussels South

Rue Adrienne Bolland, 8b2 - 6041 Gosselies

+32 (0) 71 37 88 69

info@biopark.be / www.biopark.be

## ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN HAUTE ECOLE



### Haute Ecole Louvain en Hainaut

Chaussée de Binche, 159 - 7000 Mons

+32 (0) 65 40 41 41

info@helha.be / www.helha.be



### Haute Ecole Provinciale de Hainaut - Condorcet

Chemin du Champ de Mars, 17 - 7000 Mons

+32 (0) 65 40 12 20

info@condorcet.be / www.condorcet.be



### Haute Ecole en Hainaut

Rue Pierre-Joseph Duménil, 4 - 7000 Mons

+32 (0) 65 34 79 83

info@heh.be / relations.internationales@heh.be / www.heh.be

## ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE



### Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai

Rue de l'Hôpital Notre-Dame, 14 - 7500 Tournai

+32 (0) 69 84 12 63

academie.secretariat@skynet.be / www.actournai.be



### ARTS<sup>2</sup>

Rue de Nimy, 7 - 7000 Mons

+32 (0) 65 35 60 80

info@artsaucarre.be / www.artsaucarre.be



### ESA Saint-Luc Tournai

Chaussée de Tournai, 7 - 7520 Ramegnies-Chin

+32 (0) 69 25 03 66

direction-esa@saintluctournai.be / www.stluc-sup-tournai.be